



# RAPPORT FINAL WP2

## PRODUCTION DE PLANS D'ACTION POUR LA DÉFINITION DE PROJETS D'ÉTABLISSEMENT

### Introduction – Le projet INDIGO et le WP2

---

Le projet Internationalisation et Développement des Indicateurs pour une meilleure Gouvernance (INDIGO) de l'Enseignement Supérieur guinéen est un projet cofinancé par le programme Erasmus+ de l'Union européenne pour une période de trois ans (2019-2022). L'accord de financement du projet a été signé le 19 décembre 2019 entre l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et la Commission européenne.

Le séminaire de lancement du projet a eu lieu à Paris du 9 au 14 février 2020 et a réuni les représentants de toutes les universités partenaires à part entière. Ce sont les universités de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, de Liège, européenne de la Viadrina, de Général Lansana Conté de Sonfonia-Conakry, de Gamal Abdel Nasser de Conakry et de Kofi Annan de Guinée, du Ministère guinéen de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et de l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité dans l'enseignement, la formation et la recherche. Ce projet implique également huit partenaires associés académiques guinéens.

L'objectif principal du projet INDIGO est de soutenir la modernisation des universités guinéennes en les accompagnant dans une transformation structurelle en matière de gouvernance et de démarche qualité, à travers la définition et la construction de leur projet d'établissement.

En Guinée, la formation managériale des principaux dirigeants des Instituts d'Enseignements Supérieurs (IES) s'avère nettement insuffisante face aux responsabilités à assumer dans des organisations complexes. C'est pour corriger cette lacune que des ateliers d'élaboration du plan stratégique du MESRS et de plans de développement institutionnels ont été organisés en 1998 et 2000. Ces plans sont désormais caducs et actuellement les IES ne disposent pas d'une vision claire et stratégique, à moyen terme, de leurs actions. La création de l'ANAQ le 12 janvier 2017 a relancé la nécessité de la planification dans les établissements de formation pour l'atteinte des standards de qualité de ses référentiels d'évaluation des programmes et des institutions. Le projet INDIGO accompagne cette dynamique au plan national conformément aux bonnes pratiques en la matière dans la sous-région, notamment au Sénégal.

Ce projet triennal est organisé autour de 8 lots de travail (*Work package*) qui comprennent la préparation et la recherche sur un état des lieux de la démarche qualité et la définition d'un projet d'établissement ; la production de plans d'action pour la définition de projets d'établissement ; le renforcement des compétences des personnels des autorités publiques et des universités en matière d'assurance qualité et de planification de projets d'établissement ;



la restitution et la formation à l'échelle locale ; le pilotage de la mise en oeuvre des plans et projets d'établissement ; le contrôle de la qualité du projet ; la diffusion et l'exploitation des résultats ; la gestion.

Chaque *work package* (WP) a un coordinateur et un co-coordinateur. Pour le WP2, la coordination est assurée par l'Université Kofi Annan de Guinée (UKAG), la co-coordination est faite par l'université de Liège. Il concerne la production de plans d'action dans la construction de projets d'établissement. Le WP2 constitue donc une première étape dans la construction desdits projets d'établissement, cœur du WP5. Dans ce WP, c'est l'intégralité des partenaires (à part entière et associés) qui a été impliquée.

Le présent rapport retrace le déroulement des activités planifiées et réalisées dans le cadre du WP 2.

## Les activités du WP2

---

Comme énoncé dans le projet initial, le lot de travail 2 vise principalement au renforcement du rôle des universités guinéennes dans la définition d'une vision politique de la stratégie de développement de leur établissement en vue de la construction d'un projet d'établissement cohérent et adapté à l'institution grâce à un processus de concertation avec l'ensemble des acteurs de la vie universitaire.

Les activités ont été menées entre décembre 2020 et juin 2021. Au vu du contexte, les échanges virtuels ont été favorisés pour la co-construction et la dissémination du guide méthodologique élaboré. Par ailleurs, le coordinateur du WP a pu rencontrer les établissements partenaires pour favoriser l'échange en direct.

### 1. Elaboration du guide méthodologique pour l'élaboration d'un projet d'établissement (décembre 2020 à mars 2021)

La première activité a été de co-construire un canevas précis (contenu et méthode) pour encadrer les établissements dans la construction des plans d'action attendus. Elle a été menée par l'UKAG et l'université de Liège, en plusieurs étapes : proposition d'une trame générale, discussions et validations intermédiaires et validation finale par le Comité de gestion du projet INDIGO. Ce canevas a ensuite été partagé avec les partenaires à part entière académique afin qu'il puisse démarrer un travail de définition de leur plan d'action.

### 2. Rencontre des IES guinéens et présentation du guide (avril 2021)

Cette phase a impliqué la rencontre, sur place par le coordinateur, des IES guinéens et la présentation concrète du guide, afin de favoriser les échanges en direct. Cette activité n'était initialement pas prévue dans le projet, cependant, l'UKAG a initié cette démarche afin de favoriser l'appropriation du canevas et d'améliorer l'atteinte des objectifs. Il est à noter que

L'ensemble des partenaires à part entière et associés académiques ont été sensibilisés et formés à l'usage du canevas méthodologique.

Date	Institution(s)
10/04/2021 ou 11/04/2021	Institut Supérieur des Mines et Géologie de Boké
13/04/2021	- Université de Labé - Institut Supérieur des Sciences et Médecine Vétérinaires de Dalaba - Institut Supérieur de Technologie de Mamou - Institut Supérieur des Mines et Géologie de Boké
15/04/2021	- Institut des Sciences Agronomiques et Vétérinaires de Faranah - Université de N'Zérékoré - Université Julius Nyerere de Kankan
20/04/2021	- Université Gamal Abdel Nasser de Conakry - Autorité Nationale d'Assurance Qualité
21/04/2021	- Université Kofi Annan de Guinée - Université Nongo de Conakry
22/04/2021	Université Général Lansana Conté de Sonfonia
27/04/2021	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Conformément au projet, cette activité a aussi impliqué, pour chaque partenaire et dans un second temps, la création de comités de pilotage institutionnels, de groupes de travail transversal et thématiques au sein des IES pour garantir une large implication de la communauté universitaire dans la construction future des projets d'établissement.

### 3. Proposition des premières versions des plans d'action (mai 2021)

Sur la base du canevas méthodologique, les trois universités à part entière ont élaborés une première version de leurs plans d'action. De ces plans initiaux, des *feedbacks* ont été envoyés par les deux institutions (co)coordinatrice du WP aux IES afin d'améliorer l'opérationnalité des plans d'action proposés.

### 4. Atelier consultatif en vue de la finalisation des plans d'action (15 -16 -17 juin 2021).

Outre une présentation de bonnes pratiques, de méthodologies et d'instances à privilégier en matière d'élaboration d'un Projet d'Etablissement (PE) par les Universités de Liège et Kofi Annan de Guinée, l'atelier consultatif a permis d'échanger sur des premières versions de plans

d'action et de structurer le processus enclenché d'élaboration des projets d'établissement, et notamment du rôle de l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité (ANAQ) dans celui-ci.

## 5. Ajustement des plans d'action

À la suite de l'atelier consultatif, chaque IES a remis au coordinateur du WP la version finalisée de son plan d'action, amélioré sur la base des remarques émises lors des ateliers du mois de juin. Cette dernière phase a permis aux IES d'avoir une feuille de route claire et cohérente pour la suite du projet et de leurs travaux en interne.

## Suivi qualité des activités du WP2

---

L'intégralité des plans d'action est parvenue à l'équipe dans les délais et dans une forme satisfaisante.

Par ailleurs, l'analyse des données collectées à l'issue de l'atelier consultatif de juin 2021 révèle que les participants ont estimé globalement que l'événement s'est bien déroulé avec des objectifs clairement spécifiés et des résultats satisfaisants. Ils ont exprimé aussi leur disponibilité à participer à nouveau à de pareilles sessions.

De même, les participants étaient satisfaits du bon management de l'atelier et la présence de toutes les parties prenantes, l'accueil et la disponibilité des formateurs, l'intensité et la profondeur des débats, l'organisation sans faille, le dévouement des participants, les échanges entre institutions et l'équipe projet Indigo, etc.

## Annexes

---

1. Canevas méthodologique pour la conception d'un projet d'établissement
2. Programme de l'atelier consultatif WP2

# ANNEXE 1 : CANEVAS METHODOLOGIQUE POUR LA CONCEPTION D'UN PROJET D'ETABLISSEMENT

## Introduction

---

L'enjeu de ce document est de définir la méthodologie d'élaboration du projet d'établissement (PE) attendu des divers établissements concernés. Il entend répondre aux questions suivantes :

- ✓ Qu'est-ce qu'un projet d'établissement ?
- ✓ A qui est-il destiné ?
- ✓ Quels en sont les objectifs ?
- ✓ Quels messages doit-il transmettre ?
- ✓ Comment doit-il être construit ?
- ✓ En quoi et comment le projet d'établissement peut répondre aux attentes du MESRSI et de l'ANAQ-Gn ?

## Concept de projet d'établissement

---

Le projet d'établissement est un **outil** de prospective, de communication et de gestion. Il présente l'établissement et ses structures et définit ses objectifs dans les domaines de la formation, de la recherche et des prestations de services à la communauté. Il présente également les objectifs institutionnels en termes de gestion, de système d'information et de communication et de promotion.

Il est préparé et présenté par les autorités institutionnelles et validé par le Conseil d'Administration. Il se veut **fédérateur** et est largement partagé par toutes les structures de l'institution : il sert de cadre commun pour l'ensemble des acteurs de la communauté universitaire et pour tous les partenaires externes.

Il s'inscrit dans un cadre **pluriannuel** (généralement 5 ans) et est actualisé tous les ans à partir d'un bilan d'activités. Il est par ailleurs conçu dans un contexte législatif et réglementaire qui est spécifique à l'établissement.

Le projet d'établissement illustre et garantit la démarche d'**amélioration continue** de l'offre de formation, de recherche et de prestation de services. Il poursuit plusieurs objectifs :

- déterminer le niveau d'activité et de qualité des prestations dans les différents domaines ;
- identifier, diffuser et promouvoir l'existence de bonnes pratiques ;
- accroître la transparence des procédures ;
- susciter et promouvoir la réflexion stratégique planifiée, basée sur des objectifs à atteindre ;
- optimiser l'utilisation des ressources et légitimer les demandes de moyens.

## Conception du projet d'établissement

---

### La prise de décision

La décision d'engager le processus doit être prise au plus haut niveau de l'institution et doit relever d'une analyse stratégique. Elle doit s'inscrire dans une démarche participative, impliquant l'ensemble des acteurs de la communauté universitaire et les différents partenaires.

La responsabilité du projet d'établissement incombe à toute l'institution qui s'engage ainsi à entreprendre un exercice d'amélioration raisonnée de son fonctionnement basé sur des objectifs clairs, définis en commun et selon un planning qu'il propose.

### La démarche de conception

Le dispositif de conception envisagé doit garantir la réussite de la mise en œuvre du projet d'établissement. A cet effet, plusieurs actions semblent incontournables en amont à la rédaction du PE :

- l'identification précise des étapes à suivre, des actions à réaliser et du calendrier prévisionnel ;
- l'identification des instances institutionnelles à créer ou à mobiliser aux différentes étapes ;
- la clarification des attributions, compositions et modes de fonctionnement des instances mobilisées dans le dispositif.

Une fois ce travail préalable réalisé, il conviendra de rédiger le projet d'établissement à proprement parler, en

- réalisant un état des lieux de l'existant (diagnostic institutionnel) ;
- analysant les forces et faiblesses de l'existant ;
- identifiant des pistes d'amélioration pour renforcer les forces et remédier aux faiblesses identifiées.

L'analyse de la situation actuelle peut se faire par la matrice SWOT (Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces) ou autre méthode de diagnostic, ce qui permettra à l'établissement de se situer par rapport à son environnement et de déterminer des objectifs permettant de s'insérer dans cet environnement.

Il s'agit d'une démarche d'anticipation qui est la condition nécessaire pour la réalisation du projet d'établissement.

La structure du document est explicitée dans le chapitre suivant. Les sections 1 à 6 constituent des thématiques autour desquelles une réflexion collégiale devra être organisée et un diagnostic établi, quand la section 7 constitue le cœur du PE, identifiant les objectifs et actions envisagées à la suite des constats des 6 premières sections.

Chaque section présente le contenu attendu, mais également, en italique, une série de questions proposées dans le but de nourrir la réflexion collégiale. Le projet d'établissement n'est pas limité aux réponses à ces questions et ne doit pas forcément répondre à chacune d'entre elles.

## La mobilisation des différents acteurs

Le dispositif envisagé doit garantir la mobilisation des différents acteurs à différents moments du processus : la communauté universitaire, les partenaires de la formation et de la recherche et les partenaires des milieux socio-professionnels.

Ces différentes parties prenantes pourront être consultées par différents moyens : présence dans la commission chargée de la rédaction du PE, présence dans les organes de validation, enquêtes ou entretiens spécifiquement organisés pour valider les constats décrits dans le PE.

## Contenu du projet d'établissement

---

### 1. Introduction

L'introduction a pour objectif d'inciter les différents acteurs y compris les partenaires à s'approprier le projet et à l'utiliser comme outil de travail. À cet effet, elle doit démontrer l'intérêt pour les différents acteurs à adhérer au projet d'établissement.

Elle doit être succinct et indiquer principalement :

- les finalités et les enjeux du projet d'établissement dans son contexte d'élaboration ;
- le mode de construction dudit projet.

### 2. Présentation de l'établissement

Il s'agira ici de présenter succinctement l'établissement, par exemple :

- identification de l'établissement ;
- situation géographique et historique de l'établissement, y compris les dates-clés ;
- textes réglementaires ;
- références théoriques, conceptuelles ou méthodologiques.

### 3. Les missions et les objectifs

Il conviendra de définir la mission, les objectifs généraux de l'établissement et les objectifs spécifiques de chaque faculté, école, programme.

Les questions à aborder sont, par exemple :

- *Quelle est la mission de l'établissement ?*
- *Quelles sont les raisons qui justifient son existence d'un point de vue stratégique ?*
- *Existe-t-il un document de type « mission statement » ?*
- *Quels sont les objectifs poursuivis par l'établissement et ses facultés/écoles ?*
- *Existe-t-il des documents qui les consignent ? A quels niveaux sont-ils discutés, validés ?*
- *Le processus est-il cohérent, connu de tous, efficace ?*
- *Les objectifs et la mission générale, sont-ils cohérents ? Comment s'assure-t-on de cette cohérence ?*

## 4. Les valeurs de l'institution

Quelles sont les valeurs de l'établissement ?

- *Sont-elles décrites, communiquées de manière transparente aux membres de sa communauté ?*
- *Comment se traduisent-elles ? Sont-elles fréquemment discutées et, le cas échéant, revues ?*

## 5. Principes, organisation et fonctionnement de l'institution

Il conviendra ici de décrire et d'analyser, de manière critique, les modalités de fonctionnement et d'organisation de l'établissement en lien notamment avec ses entités décentralisées, à savoir :

- structures de formation et de recherche
- services d'appui scientifique et technique
- services administratifs et logistiques communs
- organes internes et externes de gestion
- offres de formation, de recherche et de prestations de service
- organisation et la gestion des enseignements et de la recherche
- gestion des ressources humaines, matérielles et financières

Les questions à évoquer dans ce chapitre sont les suivantes :

- *Quels processus sont en vigueur dans l'institution ? Ces processus font-ils l'objet d'une réflexion d'amélioration permanente ?*
- *Comment pouvez-vous garantir l'éthique et la déontologie des décisions ?*
- *Comment stimule-t-on la solidarité, l'autonomie, la transparence ?*
- *L'efficacité des différents services, est-elle satisfaisante ? Régulièrement évaluée ?*
- *Quelles sont les exigences de l'établissement en matière d'enseignement et de recherche ?*
- *Les enseignements favorisent-ils la participation active des étudiants ?*
- *Les approches pédagogiques et les modalités d'évaluation des étudiants, sont-elles suffisamment diversifiées ?*
- *Existe-t-il une articulation entre la recherche et l'enseignement ? Comment se traduit-elle concrètement dans les programmes ? Comment la recherche alimente-t-elle le contenu des cours ?*
- *Comment et par qui les programmes de formation sont-ils conçus ?*
- *Des évaluations ou des avis externes sont-ils mobilisés dans le cadre de la conception ou de la révision des programmes de formation ?*
- *Quelle participation les étudiants ont-ils dans la gouvernance de l'institution ou des programmes ?*

## 6. Les publics cibles et les partenaires

La présente section permettra de décrire et d'analyser :

- les principales caractéristiques des publics cibles bénéficiaires des offres de formation, de recherche et des différentes prestations de service ;
- l'environnement externe de l'institution ;
- les principales caractéristiques des différents partenaires.

Les questions à évoquer sont les suivantes :

- *L'établissement mesure-t-il la satisfaction des étudiants quant à la formation qui leur est dispensée ?*
- *Comment juger la participation et la réussite des étudiants ?*
- *Comment juger l'attractivité de vos filières ?*
- *L'établissement ou ses entités décentralisées tissent-ils des liens particuliers avec des représentants du monde socioprofessionnel ? Leur satisfaction quant aux compétences des étudiants diplômés est-elle discutée ?*
- *Quel est le niveau de l'insertion professionnelle de vos diplômés ?*
- *Quels sont les mécanismes/structures qui peuvent aider les étudiants à s'insérer professionnellement ? Semblent-elles efficaces, pertinentes ?*
- *Comment l'établissement est-il intégré dans son environnement ? Quelle implication a-t-il dans la société locale et régionale ?*

Il est par ailleurs demandé d'intégrer une synthèse de ces données :

#### 1. Formations en Licence et Master

N°	Faculté/ Institut	Licence	Master	Total
-	-			
-	-			
-	<b>Total</b>	.	.	.

#### 2. Formations aux études doctorales et nombre étudiants

N°	Domaine/filière (doctorat)	Masculin	Féminin	Total
-	-			
-	-			
-	<b>Total</b>	.	.	.

#### 3. Nombre d'étudiants inscrits (sur les 5 dernières années)

Année Universitaire En cours	L		M		D		Total
	M	F	M	F	M	F	
-	-						
<b>Total</b>							.

## 7. Les objectifs d'évolution, de progrès et de développement de l'institution

Cette section constitue le cœur du PE. La réflexion collective organisée autour des 4 premières sections (sans compter l'introduction et la présentation de l'établissement) débouchera sur les objectifs et actions présentés ici.

Les objectifs d'évolution, de progrès et de développement entendent synthétiser et hiérarchiser les priorités pour les cinq années à venir. Ils constituent une démarche contractuelle entre les autorités universitaires et les entités décentralisées.

Les objectifs seront présentés sous la forme d'un tableau synthétique dont le modèle est précisé ci-après. Ce tableau propose de consolider les forces et de remédier aux faiblesses identifiées dans les 4 précédentes sections, en distinguant :

- Les mesures qui peuvent être prises sur les ressources disponibles de celles qui nécessitent des ressources supplémentaires pour leur réalisation ;
- Les moyens nécessaires et les échéances retenues pour la mise en place des mesures proposées.

Structure attendue :

	Priorité	Description de l'objectif	Description de l'action particulière	Responsable	Echéance	Résultat attendu	Conditions (moyens internes / moyens institutionnels)
3. Missions							
4. Valeurs							
5. Principes, organisation et fonctionnement							
6. Publics cibles et partenaires							

## ANNEXE 2 : PROGRAMME DE L'ATELIER CONSULTATIF WP2 15, 16 & 17 JUIN 2021

### Mardi 15 juin 2021

---

**8h00 - 9h00** : Accueil et installation des officiels et des participants

#### **Session plénière d'ouverture – salle Malik Condé**

**9h00 - 10h30** : Discours d'introduction & définition des objectifs de l'atelier :

- Présentation de la physionomie de la salle, des officiels et du programme, par le modérateur
- Discours de bienvenue du Président Fondateur de l' Université Kofi Annan de Guinée
- Présentation du déroulé du Projet INDIGO, de ses objectifs par la coordination du projet - Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- Présentation des objectifs du WP2, de l'atelier et de la définition du Plan d'Action par les Universités de Liège et de Kofi Annan de Guinée
- Discours d'Ouverture de Monsieur le Ministre en charge de l'Enseignement Supérieur

**10h30 - 11h00** : Pause café et départ des officiels

**11h00 - 12h00** : Présentation sur les bonnes pratiques / méthodologies / instances en matière d'élaboration d'un Projet d'Etablissement (PE) par les Universités de Liège et Kofi Annan de Guinée

**12h00 - 13h00** : Place et rôle de la démarche qualité dans un Projet d'Etablissement par M. le Secrétaire Exécutif de l'ANAQ

**13h00 - 14h30** : Pause déjeuner

#### **Session plénière – salle Malik Condé**

Chair : Université Kofi Annan de Guinée

**14h30 - 16h00** : Présentation des plans d'actions des universités partenaires à part entière du projet et échanges (Questions/Réponses)

- **14h30 – 15h00** : Présentation et discussion du Plan d'Action de l'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry
- **15h00 - 15h30** : Présentation et discussion du Plan d'Action de l'Université Général Lansana Conté de Sonfonia-Conakry

- **15h30 - 16h00** : Présentation et discussion du Plan d'Action de l'Université Kofi Annan de Guinée

**16h00 - 16h45** : Présentation de la charte qualité et des indicateurs de qualité définis dans le WP6 par l'Université européenne de la Viadrina

**16h45 - 17h00** : Mot de conclusion et fin des travaux

## Mercredi 16 juin 2021

---

**9h30 - 10h30** : Accueil et installation des participants

### Sessions en atelier

**11h00 - 13h00** : Chaque établissement présente son plan d'action en sous-groupe

#### **Groupe 1** – Salle : 1-1 (Bâtiment Lycée)

Chair : Institut Supérieur de Technologie de Mamou & co-chair : Université Paris 1

Rapporteur : Institut Supérieur des Sciences et de Médecine Vétérinaire de Dalaba

Co-animateur : Université européenne Viadrina

- 11h00 – 11h30 : Institut Supérieur Agronomique Valéry Giscard d'Estaing de Faranah
- 11h30 – 12h00 : Institut Supérieur des Mines et Géologie de Boké
- 12h00 – 12h30 : Institut Supérieur de Technologie de Mamou
- 12h30 – 13h00 : Institut Supérieur des Sciences et de Médecine Vétérinaire de Dalaba

#### **Groupe 2** – Salle : 1-2 (Bâtiment Lycée)

Chair : Université Gamal Abdel Nasser & co-chair : Université de Liège

Rapporteur : Université de N'Zérékoré

Co-animateur : Université Paris 1

- 11h00 – 11h30 : Université Nongo Conakry
- 11h30 – 12h00 : Université de N'Zérékoré
- 12h00 – 12h30 : Université Julius Nyerere de Kankan
- 12h30 – 13h00 : l'Université de Labé

**13h00 - 14h00** : Pause déjeuner

### Session plénière – salle Malik Condé

Chair : MESRS / ANAQ

**14h00 – 16h00** : Présentation des plans d'actions par les partenaires associés



- 14h00 – 14h15 : Université Nongo Conakry
- 14h15 – 14h30 : Institut Supérieur Agronomique Valéry Giscard D'estaing de Faranah
- 14h30 – 14h45 : Université de Labé
- 14h45 – 15h00 : Institut Supérieur des Mines et Géologie de Boké
- 15h00 – 15h15 : Université de N'Zérékoré
- 15h15 – 15h30 : Institut Supérieur des Sciences et de Médecine Vétérinaire de Dalaba
- 15h30 – 15h45 : Institut Supérieur de Technologie de Mamou
- 15h45 – 16h00 : Université Julius Nyerere de Kankan

**16h00 – 16h30** : Questions – réponses

**16h30 – 17h00** : Synthèse récapitulative par les rapporteurs sur les ateliers du matin

- 16h30 – 16h45 : Conclusion Groupe 1 par rapporteur
- 16h45 -17h00 : Conclusion Groupe 2 par rapporteur

**17h00** : Fin des travaux

## Jeudi 17 juin 2021

---

**9h00 -10h00** : Accueil, Installation des participants

### **Session plénière (avec les participants du projet)**

**10h00 -11h00** : Retour d'expérience & évaluations de l'atelier

### **Session plénière publique (ouverte à tous)**

**11h00 -12h00** : Cérémonie de Clôture de l'Atelier Consultatif

- Présentation des officiels et du programme
- Synthèse de l'atelier pour la définition d'un rapport, par le modérateur
- Mot de remerciements des participants
- Mot de la coordination du Projet INDIGO - Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- Discours de Clôture de Monsieur le Ministre en charge de l'Enseignement Supérieur

**13h00 -14h30** : Pause déjeuner

**15h00** : Fin des travaux

